## LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers collègues,

L'été 2024 nous a offert de belles émotions avec les Jeux Olympiques et Paralympiques. Profitons encore un peu de ces performances et des belles victoires remportées par nos athlètes français!

Alors que le mois d'août a tiré sa révérence, la France reprend ses activités et la CMA est bien évidemment présente à vos côtés pour cette rentrée qui s'inscrit dans un environnement complexe.

Il reste beaucoup d'incertitudes au moment d'aborder cette rentrée économique. En témoigne la crise que traverse le secteur de la construction, la fragilité financière des entreprises artisanales à l'heure où le financement reste compliqué, la possible remise en cause des aides à l'apprentissage ou encore l'accélération du niveau de défaillances d'entreprises.

Nous le voyons bien ; les entreprises artisanales n'ont pas d'autre choix que de s'adapter à leur environnement économique dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Raison pour laquelle, nous aborderons dans votre magazine les enjeux de la propriété intellectuelle en évoquant les dangers de la contrefaçon et les moyens de s'en protéger. Dans un contexte de mondialisation et d'explosion des ventes en ligne, la contrefaçon semble prendre une ampleur exponentielle. Les entreprises artisanales pour lesquelles l'innovation devient un pilier essentiel n'y échappent pas. La CMA Auvergne-Rhône Alpes en partenariat avec l'INPI se tient à votre disposition pour vous accompagner sur cette thématique.

Cela m'amène tout naturellement à vous rappeler la prochaine remise des trophées ARTINOV de notre département qui se déroulera le 14 octobre en nos locaux. Les meilleurs de nos lauréats seront ensuite récompensés le 12 décembre prochain au niveau régional. Vous découvrirez le palmarès dans le prochain numéro.

Enfin, je voulais terminer en remerciant les entreprises qui investissent dans l'apprentissage en transmettant nos passions. C'est à elles que nous devons une rentrée qui s'annonce plutôt bonne pour les Centres de Formation des Apprentis du département.

Artisanalement vôtre.

Pierre GIROD Président de la CMA Ain

